

N° 213

L'Actu CAHAGNAISE

Lettre d'information municipale

Avril / Mai 2022

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les actus municipales
- Les infos municipales
- Le mot des Assos

HORAIRES

Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h
16h – 19h
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 9h – 12h

CONTACTS

Téléphone :
02.31.77.58.46
Email :
mairie@cahagnes.fr
Facebook :
Mairie de Cahagnes
Site internet :
www.cahagnes.fr

NUMÉROS D'urgences

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Urgences médicales : 15
SOS violences
conjugales : 39.19
Infos COVID : 116.117

Le Mot du Maire

Chères Cahagnaises, chers Cahagnais,

Le budget primitif 2022 a été voté le 12 avril dernier et vous en trouverez le détail en pages suivantes.

Concernant l'activité économique de notre commune, si nous déplorons la fermeture du salon de coiffure Les Ciseaux de Pauline suite à une liquidation judiciaire, nous saluons Emilie Cavé, une de nos habitantes, pour la reprise du magasin PROXI au départ de Christèle Foucher, ainsi que Nicolas Teboul, le nouveau reprenneur des abattoirs Sénécal. L'attractivité de notre territoire passe par le maintien des commerces et des entreprises locales. Nous les remercions à cette occasion et leur souhaitons pleine réussite.

Sur le plan festif et convivial, nous sommes heureux de retrouver la grande Fête de l'Ascension cette année et félicitons le Comité des fêtes qui œuvre pour son organisation.

Les préparatifs pour le Festival les Pieds dans les Etoiles, les 2 et 3 juillet prochain, ont commencé. La partie restauration-buvette est confiée aux associations cahagnaises. Les spectacles et détermination des lieux sont en cours de finalisation. Pour profiter de cet événement et vivre une expérience privilégiée avec les artistes qui se produiront, nous faisons appel aux habitants pour les héberger. N'hésitez donc pas à contacter la mairie si vous avez la possibilité d'accueillir un ou plusieurs artistes chez vous. Nous avons également besoin de volontaires pour aider au montage des scènes, dès le mercredi 29 juin, puis au démontage, aux côtés des techniciens de PBI. Toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues !

Je souhaite également adresser mes félicitations à l'adjudant-chef Christophe Biron et les membres de sa famille qui ont participé à l'aventure humanitaire Twingo Trophy au Maroc.

Merci enfin aux Cahagnaises qui constitueront l'équipe de marcheuses ou coureuses pour la Rochambelle 2022, le samedi 4 juin prochain à Caen. Venez nombreux les encourager !

La mise à disposition gratuite de copeaux de bois a rencontré un franc succès et sera reconduite jusqu'à épuisement du stock.

La municipalité est par ailleurs fière du taux de participation aux élections Présidentielles de 80 % et j'en profite pour vous rappeler que les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin 2022 de 8h à 18h à la salle Edeline.

N'hésitez pas à vous abonner à la page Facebook de la mairie pour avoir les actualités en continu et rester informés au jour le jour.

À l'approche de la saison estivale, continuons à rester prudents et à travailler pour une commune dynamique et solidaire.

Guillaume DUJARDIN.

Vos référents communaux :

Voirie : Guillaume DUJARDIN Tél : 06.81.64.06.23
Eau : Jean Marie MAHIEU.....Tél : 06.29.70.82.46
Électricité : Nicolas LEFRANC.....Tél : 06.71.77.74.79
Logements communaux : Pascale GASNIER – MENANTEAU... Tél : 06.08.07.39.70

LES PRÉSENTS À LA RÉUNION DE CONSEIL DU 12/04/2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Nicolas LEFRANC, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF, conseillers.

Étaient absents et représentés : M. Frédéric THOMASSE a donné pouvoir à Mme Céline MATHELIER ; M. Mickaël HAUSSIN a donné pouvoir à Mme Sandra LEMARCHAND ; M. Jean Marie MAHIEU a donné pouvoir à Mme Catherine MOUTEL.

Était absent et excusé : M. Philippe LEMARDELÉ.

Nbre de conseillers en exercice : 15 Nbre de présents : 11 Nbre de votants : 14

Secrétaires de séance : Mmes GASNIER-MENANTEAU et LEMARCHAND.

Présence de Mme Séverine LENOURRICHEL et Mme Motus, conseillère aux décideurs locaux.

LES PRÉSENTS À LA RÉUNION DE CONSEIL DU 10/05/2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix mai, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Nicolas LEFRANC, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M. Antoine HAY et M. Sébastien KOSLOFF, conseillers.

Était absent : M. Frédéric THOMASSE

Était absent et excusé : M. Georges LÉVÊQUE a donné pouvoir à Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU

Nbre de conseillers en exercice : 15 Nbre de présents : 13 Nbre de votants : 14

Secrétaires de séance : Mmes GASNIER-MENANTEAU et LEMARCHAND.

BUDGET

Compte de gestion et compte administratif 2021

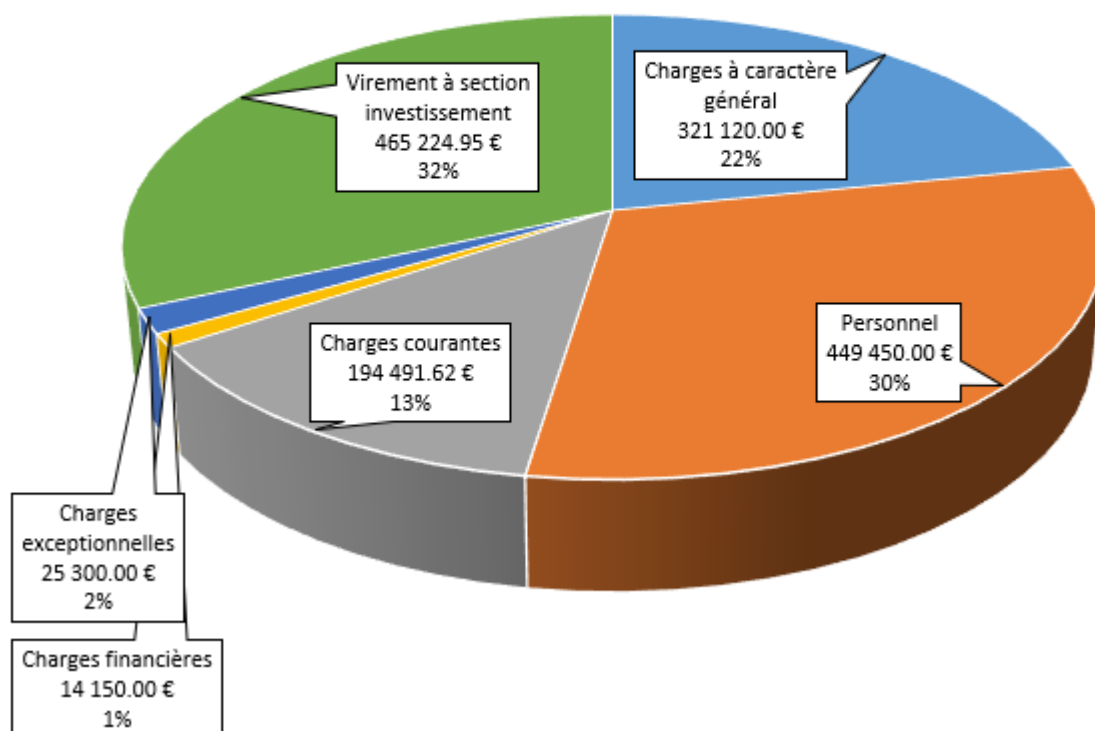
Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Ce compte de gestion est fourni par la Trésorerie. Il concerne l'ensemble des écritures comptables effectuées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021. La section de fonctionnement concerne les charges courantes. La section d'investissement concerne les acquisitions de matériels ainsi que les travaux de rénovation.

Les déficits et les excédents sont expliqués par section selon les tableaux ci-dessous avant de procéder au vote.

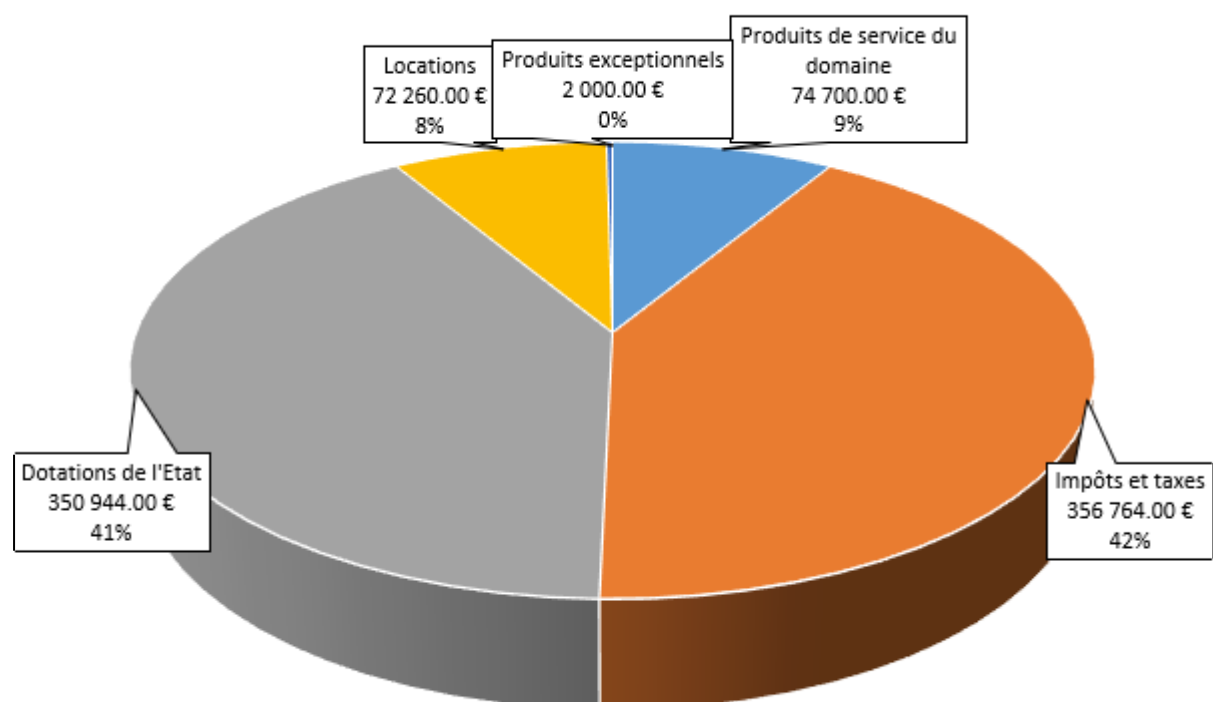
Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire.

Résultat définitif : 621 528,96 €

DEPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2021



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2021



Les comptes de gestion et comptes administratifs 2021 sont adoptés à l'unanimité.

Budget primitif 2022

Le budget primitif est le document budgétaire qui recense l'ensemble des dépenses et recettes prévues par la collectivité pour une année civile.

BP ANNEE 2022	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 582 000,00 €	1 582 000,00 €
INVESTISSEMENT	719 368,01 €	719 368,01 €

Section Fonctionnement

	BP ANNEE 2022	DÉPENSES FONCTIONNEMENT
Dépenses réelles	Charges à caractère général	385 530 €
	Personnel	462 200€
	Charges courantes	194 628 €
	Charges financières	13 240 €
	Charges exceptionnelles (condamnation commune + annulations titres COVID)	49 800 €
	Dépenses imprévues	70 000 €
	Autres	4 840 €
Dépenses d'ordre	Virement à section investissement	401 762 €

BP ANNEE 2022	RECETTES FONCTIONNEMENT
Produits de service du domaine	95 475,00 €
Impôts et taxes	371 823,00 €
Dotations de l'Etat	405 230,00 €
Locations	83 942,04 €
Produits exceptionnels	1 000,00 €
Autres	3 001 ,00 €
Résultat reporté	621 528,96 €

Section Investissement

Principaux postes de dépenses :

Divers matériels mairie : 51 200 €

- Défense incendie : une provision de 15 000€ est prévue pour l'agrandissement de la poche d'eau de Locqueville et un système de pompage pour les étangs de Craham.
- 2 défibrillateurs, une bétonnière, une débroussailleuse plus légère, un aspirateur, supports vélos, nouvelles guirlandes de Noël...

Camping : 10 000 €

Le projet n'étant pas assez abouti, seuls les frais d'étude sont budgétés dans un 1er temps pour avoir le plus de subventions possibles sur ce dossier.

L'accent va être mis sur l'accueil des vélos et randonneurs compte tenu du développement des mobilités douces.

Centre de loisirs vallée de Craham : 124 000 €

Le dossier d'appel d'offre va être lancé. M. Christophe BEIGNON est remercié pour la rédaction du cahier des charges.

Le permis de construire pour le chalet a été déposé. Nous sommes donc dans l'attente de la validation pour débiter les travaux (terrassement, assainissement, plancher, fondations, plomberie, électricité pour l'installation du chalet).

Bâtiments communaux, église : 25 000 €

Les portes de l'église nécessitent une réfection totale (menuiserie + peinture), l'armoire électrique des cloches est à refaire et le récepteur cadran du clocher est à remplacer. Par ailleurs il y a de gros soucis avec les vitraux et la ferraille béton.

Voirie communale – réseaux : 17 000 €

Des bordures béton vont être posées à Canflais pour canaliser les eaux de ruissellement.

Aménagement du bourg : 100 000 €

Nous sommes actuellement dans la phase étude et recrutement. Nous travaillons en relation avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour nous guider. Le CAUE lance dès maintenant l'appel d'offre pour le choix du maître d'œuvre en septembre. Les travaux seront prévus pour 2023 comme étudié avec les architectes de l'atelier de l'Ourcq lors de la restitution de l'étude petite centralité réalisée avec le département et l'EPF de Normandie (Etablissement Public Foncier).

La somme budgétée inclut essentiellement les frais d'étude (8% du montant total des travaux qui pourront être intégrés à la demande de subvention).

Logements locatifs : 30 000 €

Des travaux d'isolation et le changement des radiateurs électriques seront nécessaires dans les logements de l'impasse des Rouges Gorges. Les actuels diagnostics énergétiques démontrent que les logements sont trop énergivores.

Salles et centre d'accueil : 20 000 €

Il est prévu l'acquisition de chaises à la salle polyvalente, de tables pliantes au centre d'accueil et le changement du revêtement de sol de l'annexe.

Écoles et cantine : 87 500 €

En plus des travaux de rénovation du couloir et des sanitaires de l'école maternelle, il est prévu l'achat d'un meuble de rangement et de vélos (subvention attendue de 23 540,32€).

Pour l'école élémentaire, du mobilier sera acheté et des ports switch seront installés pour le réseau informatique.

Un petit congélateur sera acheté pour la cantine. Les enduits extérieurs et la peinture du réfectoire seront à refaire.

Emprunts en cours concernant le groupe scolaire, centre bourg, centre d'accueil : 27 590 €

Le budget primitif est adopté à la majorité (12 voix pour et 3 contre).

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022.

Il est décidé de maintenir pour l'exercice 2022 les taux d'imposition votés en 2021, soit :

- Taxe foncière (bâti) : 15,10 % + 22,10 % (part du département) = 37,20 %
- Taxe foncière (non bâti) : 35,00 %

Subventions aux associations

Les associations cahagnaises ont déposé leur dossier de demande de subvention et se sont vues attribuer les sommes suivantes :

Association	Subvention 2022
A.D.M.R LA PIERRE DIALAN	1 269,00 €
ADMR Petite Enfance Garderie	6 573,71 €
Association Culture et Histoire de Cahagnes	400,00 €
Association des Parents d'Elèves de Cahagnes	650,00 €
Association LAC Loisirs à Cahagnes (bibliothèque)	2 840,00 €
Comité des Fêtes	800,00 €
Comité de Jumelage	500,00 €
Club de l'Amitié	600,00 €
Coopérative de l'école maternelle	2 400,00 €
Coopérative de l'école élémentaire	5 100,00 €
Fonds de solidarité logement CAF du Calvados	80,00 €
Société de chasse communale	460,00 €
Union nationale des combattants	400,00 €

SIGNALÉTIQUE DES VOIES HORS AGGLOMÉRATION

L'entreprise SELF SIGNAL a été retenue pour la prestation de fourniture des plaques de rues et des numéros ainsi que la pose des 150 panneaux pour un montant de 25 829,70 €.

Les 450 plaques de numéros seront remis aux habitants qui en assureront la pose.

Une demande de subvention APCR + (Aide financière aux Petites Communes Rurales +) est déposée au Conseil Départemental.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Une convention triennale 2022-2023-2024 avec la FREDON Normandie est adoptée à l'unanimité. Le conseil municipal décide la mise en place d'un dispositif de participation intégrale par la collectivité (30 % pris en charge par le Conseil Départemental et 70 % par la commune).

Pour rappel, les pompiers n'interviennent plus pour la destruction des nids de guêpes : l'intervention par un professionnel est à la charge des particuliers.

Le signalement des nids est à faire auprès du secrétariat de la mairie.

MÉTHANISATION : AVIS DE CONSULTATION

La société Centrale Biométhane du Pré-Bocage a présenté à la Préfecture du Calvados une demande d'enregistrement pour une installation d'une unité de méthanisation à VAL D'ARRY (= produire du gaz naturel avec des déchets). Pour son fonctionnement, ce méthaniseur aura besoin d'environ 22000 tonnes de matières dont 4000 tonnes de fumier de cheval, des déchets des usines agroalimentaires, de paille mais également de cultures produites. Par jour, il faudra entre 30 à 100 tonnes de matières pour un bon fonctionnement. Notre commune est concernée par le plan d'épandage et donc par les risques et inconvénients dont l'établissement peut être la source (transport, pollutions ...)

En effet, une exploitation de Cahagnes apportera de la paille (150 tonnes) au méthaniseur en échange, de la fourniture de digestat solide ou liquide à épandre sur ses terres.

Le dossier complet (500 pages sur clé USB) est consultable au secrétariat de mairie.

Une consultation du public est ouverte du 16 mai au 13 juin 2022

Au regard du dossier et des impacts sur le territoire de Cahagnes, le conseil municipal a émis un avis défavorable à l'installation d'une unité de méthanisation à VAL D'ARRY.

JURY D'ASSISES 2023

Le tirage au sort des jurés 2023 a été effectué et 3 personnes ont été désignées. Elles recevront un courrier les informant de la procédure à suivre.

STAGE FOOT : tarif location

Suite à la conjoncture actuelle, l'AS Cahagnes a décidé d'organiser le stage foot sur 2 semaines au lieu de 3 habituellement : du 7 au 23 juillet. Un tarif préférentiel de location a été adopté à la majorité, soit 5000 € pour les 2 semaines.

RESSOURCES HUMAINES

Le recrutement d'une personne pour assurer l'entretien et la remise des clés des salles et du gîte pendant les congés d'été des agents communaux référents, a été adopté à la majorité.

VENTES

Vallée de Craham

Un nouveau tas de bois (2 à 3 stères) est mis en vente au tarif de 80 €.

Les personnes intéressées peuvent déposer leur candidature au secrétariat de mairie jusqu'au 10 juin pour un retrait rapide.



Mobilier communal

La commune a budgété l'achat de 250 chaises pour remplacer celles de la salle polyvalente. Les anciennes chaises sont proposées à la vente au prix de 3 € l'unité ou 20 € les 10.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de mairie.

Démission

Une évolution professionnelle impose à M. Nicolas LEFRANC de démissionner, à regret, de sa fonction d'élus.

Il ne sera donc plus conseiller municipal ni adjoint dès réception de l'accusé réception de M. le Sous-Préfet, soit en principe fin mai.

Un nouveau conseiller sera installé et les commissions seront redistribuées lors du prochain conseil municipal.

Les Infos **MUNICIPALES**

COMMÉMORATIONS

Cérémonie du 8 mai : commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

La cérémonie a eu lieu en présence de quelques membres représentant les anciens combattants, des habitants, des élus du conseil municipal ainsi que le conseil municipal des jeunes.

Après la messe, lecture a été faite, par le maire, du texte de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants. La liste des morts pour la France de la commune a été lue par 2 jeunes du CMJ.



100 ans de Marie-Louise

Nous sommes fiers d'avoir honoré le 14 mai dernier, Madame Marie Louise PASQUIER, pour son centième anniversaire.

Elle nous a vaillamment et chaleureusement accueillis à son domicile, entourée de son fils André, de son petits-fils William et de ses fidèles amis.

Marie-Louise ne nous laisse pas indifférents tant elle aime le contact avec les gens. Nombreux sont ceux dont les jours ont été adoucis par son aide, lorsqu'elle venait travailler à la journée chez les Cahagnais. Elle nous communiquait sa joie de vivre lorsque nous avions la chance de la croiser avec son vélo, allant d'une maison à une autre pour aider. Veuve avec de jeunes enfants, elle n'a jamais renoncé. C'est avec courage et franc parlé qu'elle a traversé les âges de la vie.

Avec beaucoup de reconnaissance, elle a pu enfin se faire gâter par la vie et se reposer dans une retraite bien méritée.

Battante, Marie-Louise se réjouit d'avoir aussi deux petits-fils, Tony et William, quatre petits-enfants, qui avec leurs compagnes, l'entourent avec affection.

Nous lui souhaitons avec toute la bienveillance des professionnels et de son fils André qui l'accompagnent quotidiennement, de vivre encore de nombreux jours heureux.



A LOUER :

Appartement F4 en Rez de chaussée



Situé au cœur du bourg, proche école et commerce.

Appartement F4 de 79 m², au Rez de chaussée avec une cour et une partie de la cave au sous/sol.

Cuisine, salle, 3 chambres, salle d'eau et WC séparés.

Chauffage collectif au fioul. Double vitrage, volets électriques.

Classe énergie : D GES : F (Diagnostic réalisé le 17/03/2021)

Libre au 1^{er} juillet 2022.

Loyer : 470 € / mois + (les charges d'environ 85 €/mois pour le chauffage)

S'adresser au secrétariat de mairie de Cahagnes 02.31.77.58.46.

Dépôt de candidature jusqu'au 03 juin 2022.

Appartement F3 au 1^{er} étage



Situé au cœur du bourg, proche école et commerce.

Appartement F3 de 75 m², 1^{er} étage avec une cave au sous/sol et un grenier de 50 m²

Cuisine, salle de 30 m² avec balcon, 2 chambres, salle d'eau et WC séparés.

Chauffage collectif au fioul. Double vitrage, volets électriques.

Libre au 1^{er} juillet 2022.

Loyer : 450 € / mois + (les charges d'environ 60 €/mois pour le chauffage)

S'adresser au secrétariat de mairie de Cahagnes 02.31.77.58.46.

Dépôt de candidature jusqu'au 03 juin 2022.

CIVISME

Bruit

Afin de protéger la santé et la tranquillité publiques, tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.

Tous travaux, tels des travaux de bricolage ou de jardinage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, ne peuvent être effectués que de :

- 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi inclus ;
- 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les samedis ;
- 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

Feu

Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment) .

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

FOCUS MÉTIER : ANIMATEUR SPORTIF

La commune a confié la mission d'encadrement des activités sportives et culturelles à un animateur territorial que vous connaissez tous pour sa grande implication. Vous le croiserez à la base de loisirs, au stade, au groupe scolaire ou encore au gymnase. Vous l'aurez compris, il s'agit de Joachim HAY, « Jo » pour les intimes.

Après avoir débuté par un « emploi jeune », animateur sportif en 1999, il a été recruté sur un poste d'agent d'animation à temps complet à compter de 2004.

Parmi ses activités : l'encadrement des jeunes et d'adultes dans les associations de la commune (Loisirs A Cahagnes et l'AS Cahagnes) mais aussi l'organisation et la gestion du centre de loisirs pendant les petites et grandes vacances scolaires.



A la demande des enseignants des écoles, il intervient pour un cycle de sport ou à l'occasion des classes de découverte.

Dynamique et volontaire, il est passionné par son métier. Il aime travailler avec les enfants et les adolescents toujours motivés par de nouveaux projets.

Outre sa mise à disposition auprès des associations, il est également très investi aux côtés des jeunes du CMJ (conseil municipal

des jeunes). Il anime le CMJ avec les 2 élues référentes depuis sa création et a contribué à sa mise en place.

Il gère, en collaboration avec Pré-bocage Intercom, la convention d'objectifs relative au centre de loisirs de l'été.

La satisfaction des sportifs de tout âge est sa motivation quotidienne.

Pendant la crise sanitaire, les activités sportives ont été suspendues, il a alors apporté son aide au personnel des écoles.

On ne peut pas parler de Joachim HAY sans parler foot ! En effet, l'école de football si chère à notre commune et dont la renommée va au-delà de notre territoire, fait partie de ses fiertés. Si elle compte plus de 160 jeunes, regroupés en 15 équipes et il a à cœur d'y développer le foot féminin.



Alors un grand merci à lui pour son professionnalisme, son dévouement au service des jeunes et sportifs de Cahagnes ou des environs. Sa contribution très active à la vie associative sportive de la commune fait de lui un élément incontournable et moteur.

Comme beaucoup, il défend la création d'un deuxième terrain de football et cette requête a été entendue par la municipalité. Les choses avancent et l'achat du terrain est en cours !

ET SI VOUS PROFITIEZ DU RETOUR DU BEAU TEMPS POUR VOUS REMETTRE AU SPORT ?

Venez découvrir le nouveau parcours de santé au Plan d'eau et ses différents modules de fitness.



DATES À RETENIR

- Fête du jeu : samedi 21 mai à partir de 14h à la ferme de D'JO à Aurseulles-Anctoville.
- Fête l'ascension du 26 au 29 mai.
- Prochain conseil municipal : mardi 7 juin 2022.
- Élections législatives : 12 et 19 juin à la salle Edeline de 8h à 18h.
- Journée pêche aux étangs de la vallée de Craham : 19 juin (sur inscription / voir fin de bulletin).
- Kermesse de l'école de Cahagnes : dimanche 26 juin.
- Festival « Les pieds dans les étoiles » : samedi 02 et dimanche 03 juillet.
- Sophro'balade « lâcher prise » : samedi 27 août à 10h30 à la Vallée de Craham (plus de renseignements sur facebook : aimiesophrologie ou sur son site internet : <https://aimiesophrologie.wixsite.com/my-site/courses>).

Ouverture au public du manoir d'Aubigny

- Dates d'ouverture : du vendredi 01 juillet au mardi 26 juillet 2022 et du mercredi 24 août au mardi 06 septembre 2022.
- Horaires : de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00.
- Prix par personne : 3 euros.
- Parties ouvertes à la visite : le parc ainsi que les intérieurs du château.



Festival « les pieds dans les étoiles »

Comme tous les ans, pour clôturer sa saison culturelle, Pré-Bocage Intercom organise le samedi 2 et le dimanche 3 juillet 2022, le festival « *Les pieds dans les étoiles* ».

Après Le Locheur et Villy-Bocage, c'est la commune de Cahagnes qui a été retenue pour accueillir cet événement artistique et convivial. Les associations et habitants de notre commune sont donc sollicités pour construire ensemble cette manifestation (aide au montage et démontage de chapiteaux, scènes, hébergement d'artistes...). Les personnes intéressées pour participer à cet événement peuvent se manifester auprès du secrétariat de mairie. Le programme du festival (en cours de préparation) sera communiqué ultérieurement.

Le mot des assos

ASSOCIATION CULTURE ET HISTOIRE DE CAHAGNES

Durant la seconde guerre mondiale en juillet et août 1944, après le Débarquement, 382 habitants de Cahagnes sont allés se réfugier à Neuvy-en-Mauges (Maine et Loire). Cet épisode reste toujours dans la mémoire collective de ces deux villages.



Les habitants de Neuvy viennent nous voir les 20/21/22 septembre prochain. Ils en profiteront pour visiter les plages du Débarquement, le cinéma circulaire, le musée d'Arromanches, le cimetière de la Cambe, le mercredi et le musée de St Martin des Besaces, le jeudi avec un retour sur le tracé similaire des réfugiés de Cahagnes.

Plusieurs rencontres sont prévues et la municipalité les recevra au cours d'un dîner convivial **le mercredi 21 septembre à 19h** à la salle des fêtes, afin de témoigner de notre reconnaissance et les remercier pour l'accueil et la solidarité dont ils ont fait preuve en 1944, valeurs qui sont toujours d'actualité.

La mairie et l'association « culture et histoire de Cahagnes » souhaitent proposer aux habitants de la commune de participer à cette soirée d'échanges et de témoignages de cette époque (frais de repas à votre charge).

Pour cela, nous vous invitons à **vous inscrire d'ici le 15 septembre** auprès de l'ACHC : 07.50.99.19.18 ou assoculturehistoirecahagnes@gmail.com afin de pouvoir gérer en amont la commande chez le traiteur.

Georges LÉVÊQUE, Président de l'ACHC

Activités Créa

Le Créa bus revient le 15 juin et stationnera dans le bourg pour plus de visibilité. Les habitants de la commune qui le désirent pourront découvrir un travail de création et de répétition d'un spectacle le matin à 11h00 ou l'après-midi à 16h00. (Durée environ 30 minutes)

Les 16 et 18 juin le bus sera devant la bibliothèque.

Le 16 juin sera destiné aux scolaires.

Le 18 juin matin, dans le Créa bus, les habitants pourront voir les 4 petits films tournés par les 4 bibliothèques concernées. A la salle Edeline, seront exposées les réalisations faites lors des précédents ateliers arts plastiques par les habitants des 4 communes à partir d'objets récupérés.

En septembre, la compagnie CREA présentera son spectacle « Imaginarium ».

COMITÉ DE JUMELAGE

Après deux voyages reportés pour cause de Covid, une délégation de membres du Comité de jumelage de Cahagnes a rendu visite, fin avril, à nos amis du village de Horsted-Keynes dans le West Sussex.

A cette occasion, le jumelage, créé en 1971, a fêté son cinquantenaire lors d'un repas puis une soirée dansante animée par un groupe de rock.

La journée du vendredi était consacrée à la visite du palais et des jardins d'Henri VIII / William III au bord de la Tamise.

Le samedi était libre avec nos hôtes ; pour certains ça a été l'occasion de voir une foire de printemps avec exposants d'animaux, fleurs, et produits régionaux.

L'accueil par nos hôtes a été particulièrement chaleureux, et le comité anglais s'est renouvelé avec de jeunes familles qui souhaitent garder contact avec notre village malgré le Brexit.

Nous recevrons nos amis anglais le dernier week-end d'avril 2023, et c'est avec un grand plaisir que le comité de jumelage accueillera les nouvelles personnes et familles françaises souhaitant le rejoindre.

La langue n'est pas une barrière des deux côtés, n'hésitez pas à nous contacter :

jumelage.cahagnes@gmail.com



Inscription dès maintenant
1ère séance le 24 mai 2022

Vous souhaitez vous initier à l'informatique ?
Devenir autonome dans vos démarches
administratives en ligne ?



ATELIERS NUMERIQUES CAHAGNES

Le Mardi : 14h00-15h30

Bâtiment annexe du centre d'accueil « Les Pommiers »,
2 rue Alexis de Tocqueville

Ateliers gratuits et ouverts à tous

Session de 3 mois renouvelable
Ordinateurs portables et tablettes à disposition

Contact : Pré-Bocage Intercom - 06 13 90 07 77 - 02 31 77 57 48
conseiller.numerique@pbi14.fr - www.prebocageintercom.fr

**Le Conseil
Municipal
des Jeunes
CMJ vous
propose
un concours de cucurbitacées.**



Semez dès maintenant.

Sélection 1: le plus lourd.



Sélection 2: le plus original.



Sélection 3: la meilleure recette.



Déposez votre œuvre le vendredi 28 octobre 2022
en Mairie.

Délibération du jury, le CMJ, le samedi 29 octobre.

Remise officielle des lots pour tous
à la Mairie à 16h.



En partenariat avec



Et l'appui



**Le Conseil Municipal des
Jeunes CMJ et l'AAPPMA
pêcheurs de la Drôme
organisent
une JOURNÉE PÊCHE
et Ateliers Animés
aux étangs
de la Vallée de Craham
de Cahagnes
le 19 juin 2022 de 9h à 17h**

Inscription réservée aux Cahagnais auprès de la Mairie
10€ par pêcheur
Possibilité de pique-nique sur place (barbecue interdit!)

SOPHRO'BALADE
LAGHER PRISE
à la vallée de Craham - Cahagnes



**SAMEDI 27 AOÛT
DE 10 H 30 À 12 H**

VENEZ DÉCOUVRIR...

- l'ambiance ressourçante de la vallée de Craham, bercée par le doux chant des oiseaux, et la quiétude de ses étangs.
- la sophro'balade : une alliance entre sophrologie, marche douce et découverte du territoire pour un moment de lâcher-prise et de relaxation, un instant de douceur qui permet de « s'évader » de son quotidien.

€ 15€/pers. à partir de 14 ans.

NOMBRE DE PLACES LIMITÉES. RÉSERVATIONS
AU 07 80 00 75 45 | FB - AIMIE SOPHROLOGIE



CENTRE AERE « LES P'TITS MONSTRES RIGOLOS » (Du vendredi 8 juillet au vendredi 5 août 2022)



Le centre est organisé par l'association Loisirs A Cahagnes, subventionné par l'Intercom du Pré Bocage et dirigé par Joachim HAY. Les enfants sont encadrés par 10 animateurs diplômés du BAFA. Le centre se déroule dans l'école maternelle et l'école élémentaire. Les repas sont pris à la cantine scolaire. L'accueil du matin a lieu de 9h à 9h30 et le départ du soir s'effectue de 17h à 17h30 après le goûter (fourni par le centre).

Une garderie assurée par les animateurs est possible : le matin de 7h30 à 9h et le soir de 17h30 à 18h30.

Au moment des inscriptions, un acompte de 50 € par semaine sera demandé. Il sera obligatoire de présenter votre quotient familial (délivré par la CAF) pour déterminer le coût du séjour. Les chèques-vacances sont acceptés.

INFO : Possibilité pour certains enfants de rester au centre à Cahagnes : laisser le choix à des enfants (de 11 à 13 ans) de partir en mini-camp à la semaine chez « les Grands » ou de continuer à fréquenter le centre à la journée.
FIL ROUGE organisé sur le mois : « L'ATELIER DES BRICOLOS » → création de meubles en bois afin d'aménager le centre.

THEMES ET SORTIES DES PETITS (de 4 à 6 ans) & DES MOYENS (de 7 à 12 ans)



Vendredi 8 juillet : VIVE LES VACANCES !! → Préparation de l'été !!! Déco & aménagement des salles, confection du programme d'activités, inventaire du matériel...



Du lundi 11 au vendredi 15 juillet : LES GRANDES OLYMPIADES DU CENTRE !

Activités : Création d'un logo, d'un hymne et d'un clip du centre. Olympiades du centre. *Sortie à BAYEUX*



AVENTURE.



Du lundi 18 au vendredi 22 juillet : L'AVENTURE N'ATTEND PAS !

MOYENS : MINI-CAMP de 4 jours / 3 nuits à Pont d'Ouilly : Initiation à l'escalade, tir à l'arc, randonnées. Jeux dans les bois. Vie du camp : montage/démontage/cuisine...



PETITS : « VENEZ FAIRE LE PLEIN DES SENS »

Activités : Fabrication d'un livre du toucher. Blind test, jeux sur le goût et l'odorat, parcours sensoriel... Possibilité d'un mini-camp d'une nuit à l'école de Cahagnes. *Sorties au VIADUC DE LA SOULEUVRE et au CINEMA.*



Du lundi 25 au vendredi 29 juillet : LES P'TITS MONSTRES DECOUVRENT LA NATURE

Activités : Création d'un herbier, Land art, bricolage divers... Possibilité d'un mini-camp d'une nuit à l'école de Cahagnes. *Sorties au ZOO de CHAMPREPUS et à la FERME D'ESCURS.*



Cahagnes. Sorties au ZOO de CHAMPREPUS et à la FERME D'ESCURS.



Du lundi 1^{er} au vendredi 5 août :

VENEZ FAIRE LES CLOWNS !

Avec la Compagnie du Gros Nez Rouge : Découverte et initiation à la jonglerie, aux acrobaties, à l'art clownesque, à l'équilibre sur objets...

ELABORATION D'UN SPECTACLE PRESENTE PAR LES ENFANTS EN FIN DE SEMAINE SOUS LE CHAPITEAU DEVANT LES PARENTS ET AMIS

PROGRAMME DES GRANDS : DE 11 A 15 ANS

ATTENTION : les inscriptions concernent les enfants passant en 6ème en sept. 2022 jusqu'aux enfants scolarisés en 3^{ème} (24 enfants maxi par semaine).



Du lundi 11 au vendredi 15 juillet :

Camp MER / PADDLE à Bréhal au camping la Vanlée (50). (Jeux de plein air, piscine, plage...)



Du lundi 18 au vendredi 22 juillet :

Camp COURSE D'ORIENTATION / ESCALADE / PARCOURS AVENTURE & VTT à Clécy au camping Les Rochers des Parcs.



Du lundi 23 au vendredi 29 juillet :

Camp VILLE à Bayeux au camping les Bords de l'Aure. (Centre aquatique, Bowling, Cinéma, Shopping à Caen, soirée pizza...)



Du lundi 1^{er} au vendredi 5 août :

Camp CANOË-KAYAK / TIR A L'ARC à Pont d'Ouilly. (Feu de camp, soirée barbecue, tournois sportifs...)



ATTENTION : les enfants partent dès le lundi matin et rentrent le vendredi pour 17h.

Pensez à prévoir des tentes pour les enfants !!!

Sur chaque camp, la vie en collectivité est aussi très importante (montage et démontage du camp, cuisine, vaisselle...)

TARIFS POUR 1 SEMAINE

Tarifs à la semaine Été 2022	PETITS & MOYENS (2 Jours au centre) 3 – 12 ans	PETITS & MOYENS (4 Jours au centre - semaine du 14 juillet) 3 – 12 ans
Quotient familial inf. ou égal à 620	70 €	56 €
Quotient familial entre 621 et 900	75 €	60 €
Quotient familial entre 901 à 1399	80 €	64 €
Quotient familial sup. ou égal à 1400	90 €	72 €

Tarifs à la semaine Été 2022	GRANDS (11 – 15 ans) Mini-camp de 5 jours pour les enfants de Cahagnes / Les Loges	GRANDS (11 – 15 ans) Mini-camp de 5 jours pour les enfants du territoire de Pré Bocage Intercom
Quotient familial inf. ou égal à 620	85 €	130 €
Quotient familial entre 621 et 900	95 €	135 €
Quotient familial entre 901 à 1399	105 €	140 €
Quotient familial sup. ou égal à 1400	115 €	150 €

La différence de tarifs entre les enfants de Cahagnes / Les Loges et les enfants du reste du territoire de Pré Bocage Intercom est un choix de l'association LdC.

Les inscriptions auront lieu à partir du samedi 28 mai 2022 à la base de loisirs (A côté du stade de football) à CAHAGNES de 10h à 12h.

CONCOURS D'ENTRAINEMENT CSO

Organisé par Vincent et Manuel GALLAIS



Jeudi 26 mai & Dimanche 29 mai 2022



EPREUVE N° 1 : 40 - 50 cms 8 € l'engagement
Barème A sans chronomètre sans barrage

EPREUVE N° 2 : 70 - 80 cms 10 € l'engagement
Epreuve en 2 étapes (1ère étape sans chrono, 2ème au chrono)

EPREUVE N° 3 : 90 - 100 cms 10 € l'engagement
Barème A sans chronomètre, avec barrage au chronomètre

Début des épreuves :

9h00 les deux jours sous forme de challenge



Restauration et buvette sur place pour tous !

ENTREE LIBRE ET GRATUITE,
VENEZ NOMBREUX !!

Renseignements au
06-16-23-82-34

Des LOTS pour
CHAQUE EPREUVE et
le CHALLENGE
(filets, tapis, et bien d'autres très
belles surprises, avec bien-sûr
plaques et flots, ...)

CAHAGNES

Fête de l'ascension 2022

Jeudi 26 mai

07h00 : Tirs au canon. Rdv à la mairie pour le départ de la « Navette Cahagnaise ».

08h00 : Matinée Tripes, 9 euros la part avec vin et fromage compris.
Vide grenier gratuit toute la journée sur la fête, réservation possible au
06 58 08 82 87 auprès de Mme Karine François. Payant au-delà de 5 m.

10h30 : Messe en musique avec la fanfare d'Aunay sur Odon,
Distribution du pain béni

11h30 : Vin d'honneur à la salle polyvalente.

Baptême de l'air en hélicoptère.

Inscriptions obligatoires auprès de Sébastien Kosloff au 06.62.54.02.25.
50 euros pour les adultes.
40 euros pour les moins de 12 ans.



Restauration et buvette sur la fête

A partir de 14h :

- Début des baptêmes d'hélicoptère
- Ouverture de la fête foraine
- Balade à poney
- Organisation d'une tombola
- Animations autour du cirque proposées Mr Francis Torchot

19 h00 : Concert du groupe HADAGIO (by Live Deluxe)

22h30 : Retraite aux flambeaux avec la fanfare d'Aunay sur Odon

Rendez-vous sur le stade pour notre traditionnel FEU D'ARTIFICE

Samedi 28 mai

13h30 : Concours de pétanque, participation de 8 euros par doublette
Fin de journée installation d'un food truck sous un air de musique

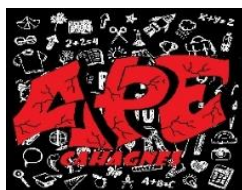
Dimanche 29 mai

18h00 : Apéritif offert par le comité des fêtes de Cahagnes à tous les habitants pour clôturer la fête.



On compte sur vous !!!
L'équipe du Comité des fêtes de Cahagnes

Imprimer par nos soins



La kermesse de l'école de fin d'année de Cahagnes aura lieu le dimanche 26 juin

Les enseignements et l'APE vous convient à venir passer un moment convivial

- ❖ Spectacles des enfants
- ❖ Divers stands d'animation : trampoline, structure gonflable, jeux divers, tombola...
- ❖ Buvette
- ❖ Restauration

L'APE vous propose à partir de 12h30 des repas à consommer sur place ou à emporter sur réservation

Au choix 2 menus

- ❖ Menu paëlla (préparée par un traiteur sur place) : paëlla + boisson + glace **9€**
- ❖ Menu assiette anglaise : charcuterie + crudités + chips + boisson + glace **6€**

Apéritif offert aux petits et aux grands

Pour la consommation sur place prévoir vos assiettes et couverts, pour les menus à emporter prévoir des récipients
Pour réserver, merci de compléter le coupon ci-dessous et de le déposer soit aux enseignants soit à l'Agence Postale de Cahagnes aux heures d'ouverture avec le règlement avant le 16 juin **dernier délai**.

BON DE RESERVATION REPAS KERMESSE

NOM :

PRÉNOM :

Menu paëlla : X 9 €

Menu assiette anglaise : X 6€

Total règlement :

☐ Chèque (à l'ordre de l'APE) ☐ espèces

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE – IMPRIMÉ PAR NOS SOINS.